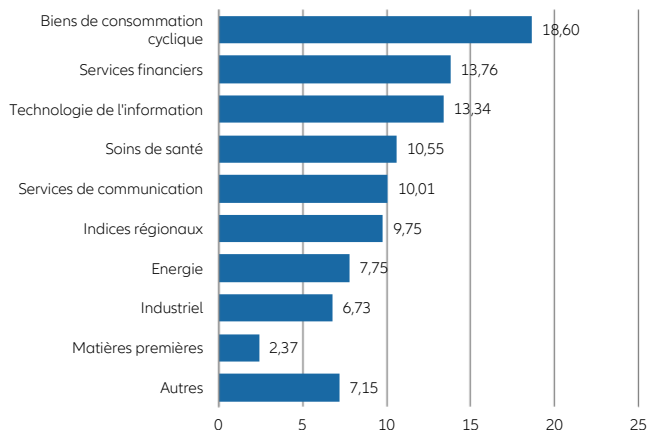


STRUCTURE DU PORTEFEUILLE DU FONDS INTERNE

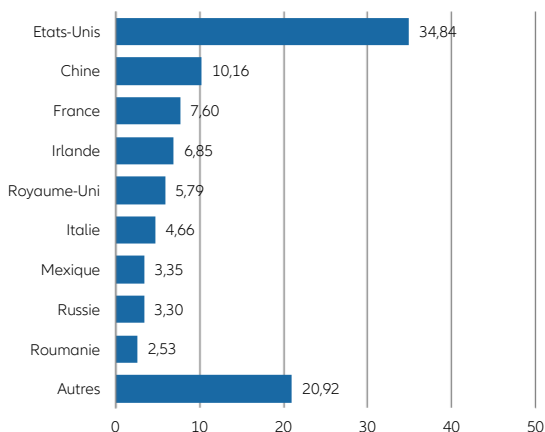
Répartition sectorielle (%) – Poche actions



Principaux titres (en % de la valeur de marché)

| | |
|--------------------------|--------------|
| SALESFORCE.COM | 2,00 |
| HERMES INTERNATIONAL | 1,90 |
| JD.COM INC | 1,89 |
| AMAZON.COM INC | 1,48 |
| ASTRAZENECA PLC | 1,40 |
| ANTHEM | 1,24 |
| CHONGQING ZHIFEI A(HK-C) | 1,24 |
| MICROSOFT CORP | 1,21 |
| LG CHEM | 1,19 |
| UBER TECHNOLOGIES | 1,19 |
| Total | 14,74 |

Répartition géographique (%)



ATOUTS

- + Un FCP de référence, reconnu pour sa réactivité et son historique de performance.
- + Une gestion active et non benchmarkée qui capte les opportunités sur l'ensemble des marchés actions et taux mondiaux.
- + Une équipe reconnue pour son courage et son indépendance avec plus de 25 ans d'expertise tant sur les marchés obligataires que sur les marchés actions.
- + Une analyse macroéconomique associée aux convictions sur le long terme.

RISQUES

- Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du FCP.
- Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt.
- Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.
- Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du FCP.

INFORMATIONS CLÉS DU FONDS SOUS-JACENT

| | |
|---------------------|--|
| Indice de référence | 50% MSCI ACWI (EUR) (dividendes nets réinvestis) + 50% Citigroup WGBI All Maturities (EUR). Rééquilibré trimestriellement. |
| Société de gestion | Carmignac Gestion |
| Date de création | 07/11/1989 |

**GESTIONNAIRES DE FONDS**

David Older & R. Ouahba

COMMENTAIRE DU GESTIONNAIRE

Malgré une baisse quasi généralisée des marchés, certaines de nos convictions ont soutenu la performance comme Uber, dont le cours de l'action s'est apprécié à la suite de publications de résultats encourageantes, soutenus par son activité de livraison de repas. Nous avons également bénéficié de notre investissement dans Match Group, dont la hausse du cours de l'action est intervenue après l'annonce d'intégration du titre au sein de l'indice S&P 500. Malgré la bonne performance de certains de nos titres chinois comme Wuxi Biologics, notre exposition chinoise nous a globalement coûté. Ces investissements continuent d'offrir des perspectives de croissance attrayantes et, les valorisations actuelles, présentent selon nous un potentiel intéressant de hausse. A noter la contribution positive de nos dérivés actions sur la période. Sur la partie obligataire, le Fonds a légèrement bénéficié de ses dérivés sur taux et de sa poche d'obligations d'entreprise de première signature et à haut rendement. Enfin, nos dérivés sur devises ont contribué négativement à la performance.

Le Fonds conserve une allocation équilibrée avec une exposition aux actions modérée et une sensibilité aux taux d'intérêt proche de 0 point de base. En effet, Pour les mois à venir, nous nous attendons à une croissance économique plus faible en raison d'une moindre impulsion fiscale et d'une inflexion des politiques monétaires. Cet environnement devrait favoriser les entreprises tirant parti de tendances sous-jacentes fortes. Toutefois, la sélection des titres devrait redevenir clé dans un environnement où une hausse potentielle de l'inflation pourrait pénaliser les entreprises aux fondamentaux fragiles. Parmi nos plus fortes convictions sur la poche actions, on notera l'entreprise américaine éditrice de logiciels Salesforce, emblématique des sociétés de croissance séculaire que nous recherchons. Sur la partie obligataire, nous avons réduit notre sensibilité en augmentant notamment nos positions vendeuses sur les taux cœurs et en réduisant notre exposition à la dette périphérique afin de faire face à cet environnement volatil et potentiellement préjudiciable aux actifs risqués.

REMARQUES IMPORTANTES

- Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires, le document d'informations spécifiques, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be > Liens directs > Valeurs d'inventaire des fonds d'investissements (branche 23) et dans l'Echo et De Tijd.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat au service Gestion des plaintes d'Allianz Benelux : Boulevard du Roi Albert II 32, 1000 Bruxelles, tél. 02/214.77.36, fax 02/214.61.71, plaintes@allianz.be, www.allianz.be. Si vous n'êtes pas satisfait suite à la réponse de notre service Gestion des plaintes, vous pouvez prendre contact avec l'Ombudsman des Assurances : Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, tél. 02/547.58.71, fax 02/547.59.75, info@ombudsman.as, www.ombudsman.as. Allianz Benelux, en sa qualité d'assureur, est tenue de participer à une procédure de règlement extrajudiciaire des litiges de consommation. Le Service de l'Ombudsman des Assurances est une entité qualifiée pour rechercher une solution à un litige extrajudiciaire de consommation.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

© 2021 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes: (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs d'informations, (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées et (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs d'informations ne pourront être tenus pour responsables de tout dommage ou perte résultant de l'utilisation de ces données. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs.

Le FCP dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Carmignac Gestion SA, société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° d'agrément GP 97-08. SA au capital de 15 000 000 €. R.C.S. (registre de commerce) B 349 501 676 - Paris. 24, place Vendôme – F-75001 Paris, France – Tél. : +33 1 42 86 53 35. www.carmignac.fr

